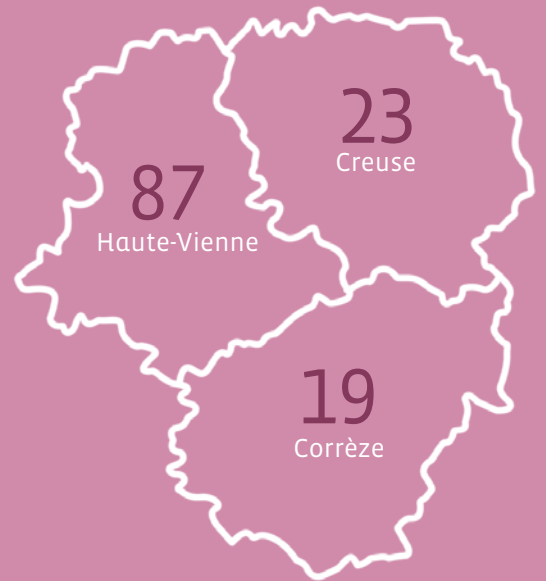


La Mutualité Française Limousin

Un mouvement pour
une santé solidaire en région



Le mouvement mutualiste : un acteur majeur de la santé

La Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) fédère la quasi-totalité des mutuelles santé.

Elle a un rôle de représentation et de défense du mouvement mutualiste en veillant notamment à mieux faire reconnaître la diversité des métiers des mutuelles :

- la complémentaire santé ;
- la prévoyance (dépendance, retraite, décès) ;
- l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Elle mène de nombreux projets d'envergure, tels que :

- le conventionnement hospitalier mutualiste ;
- la prise en charge des maladies chroniques...

Ces dossiers montrent la capacité de proposition et d'innovation du mouvement mutualiste pour la défense de la qualité et l'accès aux soins pour tous, dans l'esprit de solidarité et de démocratie qui le caractérise.

En région, ce sont les unions régionales qui déclinent, diffusent et adaptent au territoire les orientations nationales.

Adhérents

L'adhérent est une personne qui a souscrit un contrat de complémentaire santé et/ou de prévoyance auprès d'une mutuelle.

Mutuelles

Les mutuelles sont des sociétés de personnes, à but non lucratif, qui organisent la solidarité entre leurs membres. Leurs fonds proviennent principalement des cotisations des adhérents.

Elles ont un rôle social depuis leur création et font, à ce titre, partie de l'économie sociale et solidaire.

Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.

Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)

Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs. Elle est force de proposition dans les grands dossiers du système de santé.

Unions régionales (UR)

Elles représentent la Mutualité Française au niveau local.

Unions territoriales (UT)

Elles gèrent les services de soins et d'accompagnement mutualistes (opticien, crèche, service de soins infirmiers, ehpad, aide à la personne, dentiste, logement adapté...).

475
mutuelles

38
millions de personnes
protégées en France

2500
services de soins et
d'accompagnement
mutualistes

1^{er}
acteur de prévention santé
après les pouvoirs publics

S'appuyer sur des valeurs pour faire la différence

SOLIDARITÉ

ELLE EST LE FONDAMENT MÊME DU MOUVEMENT MUTUALISTE.

Les mutuelles combattent les discriminations, la sélection des risques et assurent une égalité de traitement à tous leurs adhérents.

RESPONSABILITÉ

CHACUN DEVIENT ACTEUR DE SA SANTÉ.

Les mutuelles cherchent à responsabiliser les personnes et organisent des actions de prévention et d'éducation à la santé.

LIBERTÉ

LES MUTUELLES SONT INDÉPENDANTES DE TOUT POUVOIR POLITIQUE, FINANCIER OU PHILOSOPHIQUE.

DÉMOCRATIE

UNE PERSONNE, UNE VOIX !

Les mutuelles sont dirigées par leurs propres adhérents élus.

NON LUCRATIVITÉ

LES MUTUELLES SONT DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET NON DE CAPITAUX.

Elles ne rémunèrent pas d'actionnaires, leurs excédents sont investis au service des adhérents.



JEAN-LOUIS JAYAT
Président
Mutualité Française Limousin

La Mutualité, par son objet social à but non lucratif, ses choix solidaires, représente un mouvement et une force de régulation, d'équilibre humain des sociétés.

Par delà la solidité et la stabilité économiques indispensables à divers titres, nous cultivons le lien solidaire qui donne du sens et sa richesse véritable au projet collectif.

Nous entreprenons autrement, différemment du modèle dominant fondé sur la captation individuelle d'une richesse produite collectivement.

Prosperité économique et bien-être des sociétés humaines peuvent se nourrir, sans aucun doute, l'une, l'autre.



Quelques repères

De l'Antiquité au X^e siècle : création de confréries de métiers et de corporations.

Au Moyen-Âge (XIV^e siècle) : premiers balbutiements de mouvements de prévoyance.

Après la Révolution française : apparition de la dénomination "société de secours mutuels".

1821 : création de la première société de secours en Limousin par les peintres porcelainiers.

1849-1870 : 18 organismes se créent à Limoges.

1852 : décret de Louis Napoléon Bonaparte légalisant les "sociétés mutualistes".

1888 : constitution du syndicat des sociétés de secours mutuels de Limoges et de la Haute-Vienne.

1902 : naissance de la Fédération nationale de la Mutualité Française à Paris.

1910 : constitution de l'Union des sociétés de secours mutuels de la Corrèze.

1979 : création de la Mutualité Française Creuse.

2000 : création de l'union régionale Limousin.

La Mutualité Française Limousin un acteur incontournable de la région

L'union régionale des mutuelles

La Mutualité Française Limousin est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française.

Elle est composée dans notre région de plus de 200 mutuelles à but non lucratif, qui sont régies par le Code de la Mutualité et réparties sur les trois départements. Elles proposent de la complémentaire santé, de la prévoyance, des services de soins, de la prévention et de la promotion de la santé et s'impliquent dans l'offre de soins sur le territoire.

Une force vive

La Mutualité Française Limousin est un mouvement démocratique porté par des élus locaux, actifs, bénévoles, et désignés par les mutuelles pour les représenter.

Ensemble, ils contribuent aux actions de terrain et gèrent les relations avec les décideurs locaux.

La Mutualité Française Limousin fait de la **formation** de ses élus et responsables mutualistes un axe prioritaire.

Les formations sont orientées vers les techniques de gestion ou d'aide à la décision, sur des thématiques sanitaires et sociales (connaissance de la Mutualité, économie sociale, offre de santé, santé et protection sociale...).

- 133 délégués
- 29 administrateurs
- 8 membres du bureau
- 3 délégations départementales
- 28 délégués départementaux
- 4 commissions
- 1 équipe de salariés



Un acteur local impliqué

Afin de faire entendre sa voix dans la région, de mener au mieux ses missions au service des adhérents et de la population, la Mutualité prend part, activement, aux travaux des instances régionales importantes.

Elle est ainsi présente au sein de :

- la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) ;
- du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) ;
- de Limoges Habitat...

Une union régionale au service de tous

- animer et coordonner le mouvement mutualiste ;
- représenter la Fédération nationale de la Mutualité Française auprès des pouvoirs publics, des élus... ;
- renforcer et développer les actions sur le territoire et les partenariats ;
- élaborer et conduire le programme régional mutualiste de prévention et de promotion de la santé ;
- promouvoir le service Priorité Santé Mutualiste ;
- soutenir l'économie sociale qui place l'humain au coeur du système ;
- participer à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes ;
- s'impliquer dans le développement spécifique de l'offre de soins de premier recours (soutien à l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires...).

“Une représentation régionale pour défendre la qualité et l'accès aux soins pour tous.”

Mutualité
Française >
Limousin

203
mutuelles adhérentes

232 000
chefs de famille
protégés en Limousin

+ de 80
services de soins et
d'accompagnement
mutualistes (Ssam)

Quatre missions principales pour accompagner la santé des adhérents

1.

La représentation du mouvement mutualiste

La promotion du mouvement mutualiste est une des premières missions de l'union régionale :

- animer et coordonner ses élus dans le cadre d'une assemblée générale annuelle, de conseils d'administration, de réunions de bureau, des quatre commissions et des délégations départementales.
- représenter la Mutualité Française :
 - en défendant ses positions en rencontrant les élus locaux, les parlementaires, les décideurs sanitaires et sociaux, les responsables associatifs...;
 - en mobilisant ses forces vives en organisant des événements (débats, rencontres...);
 - en relayant l'information auprès de la presse locale, de la population, des instances...
- développer et entretenir des partenariats institutionnels régionaux, politiques, économiques ou sociaux afin de garantir un accès à des soins de qualité et de proximité pour tous.

Le mouvement mutualiste en Limousin constitue le premier opérateur régional en complémentaire santé solidaire.

2.

Les relations avec les établissements et les professionnels de santé

La Mutualité Française Limousin développe, en partenariat avec les mutuelles qui l'ont mandatée, et selon des critères bien définis, des relations contractuelles avec des services ou professionnels de santé dans la région, qui concernent deux axes :

- le conventionnement hospitalier : Il garantit l'accès à des soins hospitaliers de qualité, en établissements publics ou privés, à tarif maîtrisé.

Pour les adhérents mutualistes, c'est la possibilité de bénéficier d'une chambre particulière selon disponibilité à un tarif maîtrisé, une dispense d'avance de frais (tiers-payant) et une simplification de leurs démarches.

- le conventionnement SESAM-Vitale : Il permet aux professionnels de santé de transmettre, grâce à une convention, leurs demandes de remboursement électronique (DRE) vers plus d'une centaine de mutuelles de la Mutualité Française.

Pour les adhérents mutualistes, c'est la garantie d'un remboursement plus rapide et d'une démarche simplifiée.



L'union régionale Mutualité Française Limousin coordonne l'offre de soins en région, en s'appuyant sur deux unions territoriales : la Mutualité Française Limousine et la Mutualité Française Creuse.

Plus de 80 Ssam répartis sur les trois départements répondent aux besoins de santé et de bien-être des habitants de la région pour les accompagner de la naissance à la fin de leur vie.

Tous ces services et métiers du soin, du médico-social, du social et de la distribution des biens médicaux sont organisés en réseaux professionnels présents sur tout le territoire.

3.

Les services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam)



Mutualité Française Limousine
39 avenue Garibaldi - 87000 Limoges



Mutualité Française Creuse
1 rue Charles Chareille - 23000 Guéret

LA DISTRIBUTION MEDICALE

- Centres d'"Audition Mutualiste"
- Centres "Opticiens Mutualistes"
- Vente et location de matériel médical

LES ACTIVITES MEDICALES

- Centre ambulancier
- Centres dentaires mutualistes
- Laboratoire de biologie médicale
- Laboratoire de prothèses dentaires
- Pharmacies mutualistes

LES ACTIONS GERONTOLOGIQUES

- Accueils de jour
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)
- Ephad spécialisés Alzheimer et troubles apparentés
- Logements adaptés pour personnes âgées et/ou handicapées
- Petites Unités de Vie
- Plate-forme d'accompagnement pour les aidants
- Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad)

L'AIDE A DOMICILE

- Services d'aide à la personne

LES ACTIONS SOCIALES

- Hébergements (hôtel des familles, résidence jeunes)
- Accueil de loisirs
- Structures d'accueil du jeune enfant

LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

- Services de soins de suite et de réadaptation (centre de l'obésité, hôpital de jour...)
- Clinique mutualiste



STRUCTURES HORS UNIONS TERRITORIALES	
	Centre médical A. Leune - MGEN
	Centre dentaire et magasin d'optique Evvi MCD Mutuelle
	Centre de soins, centre ambulancier et pharmacie Mutuelle des Coopérateurs
	Matériel médical - Harmonie Médical Service

Pour trouver le service le plus proche de chez vous, consultez le guide des Services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam)

Eduquer et bien informer sur la santé en se dotant de moyens

4.

La prévention et la promotion de la santé

Un programme de prévention au plus près des priorités de santé régionales

Le service de prévention et promotion de la santé de la Mutualité, présent sur les trois départements, élabore et conduit un programme régional en tenant compte à la fois :

- des orientations fédérales ;
- des problématiques locales de santé.

Le programme en Limousin se décline en quatre axes qui couvrent les différents âges de la vie :

- enfance et adolescence ;
- santé et environnement ;
- maladies chroniques ;
- handicap et vieillissement.

Des actions et des partenariats

Pour plus d'efficacité, les équipes et les élus mutualistes ont veillé, au fil des années, à tisser des liens avec de nombreux partenaires :

Agence régionale de santé (ARS), Pôle de compétences en éducation et promotion de la santé (Peps), institutions, tissu associatif, Education nationale, Centres communaux d'action sociale (CCAS)...

Le service prévention est à même de proposer des animations dans :

- les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ;
- les services de soins et d'accompagnement mutualistes (logements adaptés, centre de l'obésité, ehpad...)...

Des outils pour communiquer

Afin de répondre aux besoins des adhérents des mutuelles, la Mutualité Française a développé un service santé destiné aux adhérents et au grand public, au sein duquel les services de prévention s'intègrent régulièrement.

Priorité Santé Mutualiste

Un accompagnement à triple vocation :

- délivrer une information de qualité en matière de santé ;
- proposer un accompagnement face à la maladie en cas de besoin ;
- apporter de l'aide pour s'orienter dans le système de soins français.

Un dispositif à triple entrée :

- des Rencontres santé, mises en place par le service prévention dans chaque département, sur des thèmes variés (cancer, alimentation, maladies cardio-vasculaires...);
- un site internet* grand public, dédié à la santé (examens, maladies...);
- une plate-forme téléphonique, pour obtenir une information de qualité en matière de santé (consulter des professionnels...).



*www.prioritesantemutualiste.fr

Prévention et éducation thérapeutique dans les lieux de soins.

La Mutualité Française Limousin et les mutuelles participent à la coordination de l'offre de soins sur le territoire Limousin avec la volonté de :

- rechercher des solutions pérennes pour offrir une médecine de premier recours à des tarifs accessibles, des structures de soins diversifiées de proximité ;
- favoriser l'accompagnement des patients.



La Mutualité s'implique dans l'aménagement du territoire en santé, en s'appuyant notamment sur une convention tripartite signée avec l'Agence régionale de santé et le conseil régional pour favoriser la création de maisons, centres ou pôles de santé, en collaboration également avec :

- les élus en fonction des besoins ;
- les professionnels de santé.

Ces structures permettent d'agir auprès de l'ensemble des assurés sociaux, en particulier, des plus fragilisés (en zone rurale ou dans les quartiers sensibles) qui ont difficilement accès aux messages de prévention.

Fortes de leur expérience, les mutuelles souhaitent y développer la prévention et l'éducation thérapeutique, en partenariat avec les professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...) et accompagner les patients autour :

- des maladies chroniques, (pathologies cardio-vasculaires, affections respiratoires, diabète...);
- de la santé visuelle (avec des dépistages);
- de la nutrition ;
- de l'équilibre, de la mémoire...

Présidence
Jean-Louis Jayat

Direction
Michel Dubech

Secrétariat de direction
Florence Wolff
Tél. : 05.19.99.24.33
fwolff@mutualitefrancaiselimousin.fr

Communication
Raphaël Ozier
Tél. : 05.55.33.06.23
rozier@mutualitelimousine.fr

Développement et offre de soins
Aline Bertin
Tél. : 05.19.99.25.12
abertin@mutualitefrancaiselimousin.fr

Vanessa Brun
Tél. : 05.19.99.25.12
vbrun@mutualitelimousine.fr



Prévention et promotion de la santé

Coordination
Fabienne Ventenat
Tél. : 05.19.99.25.17
fventenat@mutualitefrancaiselimousin.fr

Corrèze
Arnaud Grousset
Tél. : 05.19.99.25.19
agrousset@mutualitefrancaiselimousin.fr

Creuse
Géraldine Janoueix
Tél. : 05.19.99.25.18
gjanoueix@mutualitefrancaiselimousin.fr

Haute-Vienne
Julien Moratille
Tél. : 05.19.99.25.17
jmoratille@mutualitefrancaiselimousin.fr

MUTUALITE FRANCAISE LIMOUSIN

Maison de la Mutualité
39 avenue Garibaldi - 87000 Limoges

Tél. : 05 19 99 24 33

www.limousin.mutualite.fr

 @URLIMOUSIN